

DEVENIR PARENT QUAND ON EST EN SITUATION DE HANDICAP : QUELS BESOINS, QUELS ACCOMPAGNEMENTS.



Le 24 janvier 2018, une journée d'étude sur la PARENTALITE des personnes en situation de Handicap, s'est tenue au Génocentre d'Evry (91).

Des initiatives variées visant à accompagner la parentalité des personnes en situation de handicap ont vu le jour; mais tous les besoins ne sont pas couverts. Dans le but de construire les solutions de demain au travers d'ateliers collaboratifs, des personnes concernées, entourage et professionnels, ont été invitées .

Ce colloque a été animé par Sophie Massieu, journaliste et non voyante.



L'ouverture de la journée par Laurence Tiennot-Hermont, présidente de l'AFM Téléthon a été poursuivi par le discours de Saul Karsz, sociologue et philosophe, professeur à l'Université de la Sorbonne.

4 ateliers concomitants ont été mis en place avec pour objectif d'établir des constats sur la situation actuelle et d'envisager des pistes d'actions pour l'avenir

1. Comment changer les regards ?

Des personnes en situation de handicap souhaitent devenir parents : comment se voit-elle en tant que parents ? comment les professionnels et l'entourage se représentent-ils leur projet ? Les regards ont-ils changé depuis 20 ans ? Comment communiquer sur le sujet ?

2. Quels partenariats sur les territoires ?

Le territoire français est maillé par différents réseaux et intervenants qui ne se connaissent pas toujours, mais interviennent dans la question de la parentalité des personnes en situation de handicap : Réseaux de périnatalité, réseaux d'aide et d'appui à la parentalité, PMI, ASE, services associatifs, CAF, MDPH . . . Comment apprendre à se connaître pour travailler ensemble ?

3. Quelles prestations, quels services développer ? Quels droits revendiquer ?

Que demandent les parents ou futurs parents concernés ? Quelles prestations, quels services correspondent à cette demande ? Y a-t-il des demandes encore sans réponses ? Les droits (notamment en matière de PCH) et les aides accordées répondent-ils aux besoins ? Comment imaginer les réponses pour demain ?

4. Quels compétences et métiers développer pour répondre aux besoins ?

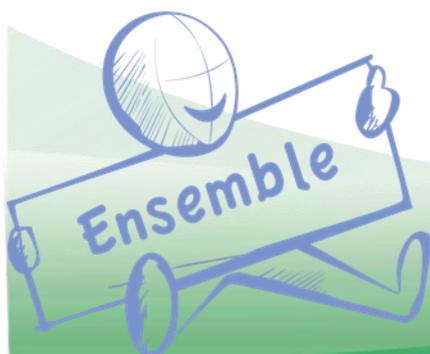
Différents métiers contribuent à l'accompagnement de la parentalité : éducateurs, auxiliaires de vie, puéricultrices, infirmières, techniciens d'insertion, psychologues, ergothérapeutes . . . Des non professionnels peuvent aussi jouer un rôle clé dans cet accompagnement (aidants familiaux, bénévoles, coparents aidants...). Quels sont les besoins de compétences pour accompagner les personnes en situation de handicap dans la parentalité ?

Lors des échanges **Franck LALOUE, Référent Handicap CFE-CGC de l'Union Départementale de l'Essonne et membre désigné au Comité local région Ile de France du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)** a rappelé l'engagement de la CFE-CGC sur les différents sujets portant sur **le handicap et la santé au travail**.

Franck LALOUE a également soulevé les difficultés que rencontrent l'AGEFIPH et le FIPHFP en dénonçant les ponctions depuis 2014 des fonds dédiés au handicap pour subvenir à d'autres politiques publiques.

Lors des débats, **Franck LALOUE** a expliqué l'importance de la prise en compte des aidants familiaux et dénonce la nécessité d'un réel statut.

La personne en situation de handicap est un citoyen à part entière et doit donc bénéficier de tous les droits.



Dès à présent, changeons l'avenir.

Union Départementale CFE CGC de l'Essonne - MAISON DES SYNDICATS

12, place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

Tel : 01 60 78 51 49 - @ ud91@urifcfcgc.fr